

PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL | 25 26



Directeur de publication : **Didier Decoupigny**
Rédaction : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Design graphique : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Impression : **La Monsoise**
Crédit photo de couverture : © **Samuel AMEZ / MEL**

AVANT PROPOS

Développer une expertise reconnue au service des territoires et de leurs enjeux : c'est l'ambition que porte l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole. Les défis urbains, sociaux, environnementaux dont se saisissent pleinement la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de Communes Pévèle Carembault justifient que l'ADULM pousse chaque jour plus loin l'accompagnement aux politiques publiques mises en œuvre par les collectivités locales, et ses capacités de prospective afin d'observer, analyser et anticiper les mutations en cours et à venir des territoires. Cette double orientation qui nourrit les missions quotidiennes de l'Agence, s'inscrit naturellement dans la logique de son projet stratégique « agence de demain », défini pour le mandat 2021-2026.

Elle constitue également le fil rouge du travail mené sur ces priorités collectives que sont l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des transitions urbaines, la mobilité et le bien-être des habitants dans un contexte de mutations sociétales nombreuses et aux implications complexes.

A travers ce Programme de Travail Partenarial 2025-2026, l'Agence démontre ainsi sa volonté à soutenir les collectivités locales en mobilisant ses aptitudes au diagnostic, à l'analyse fine de leurs enjeux et à un accompagnement stratégique solidement ancré sur une équipe pluridisciplinaire à même d'ouvrir des perspectives et d'offrir des solutions adaptées à la diversité des politiques publiques.

Cet atout pluridisciplinaire invite constamment l'Agence à travailler à différentes échelles, afin de mieux saisir les évolutions territoriales, d'évaluer leurs interactions, et de mesurer leurs incidences sur les orientations publiques.

Forte de son expérience, l'équipe de l'Agence est concentrée sur des axes structurants telles que les démarches d'aménagement dans un contexte de rareté du foncier, la réflexion sur les territoires à enjeux, la mise en lien des acteurs, ou l'inter-territorialité. Ces engagements l'incitent à apporter des éclairages partagés, et des éléments d'aide à la décision au service de l'action publique locale et régionale.

Récemment réorganisée, l'Agence se veut une structure agile, mêlant souplesse et stabilité : elle suit un programme de travail construit sur une période de deux ans donnant ainsi un cap tant à ses membres qu'à ses équipes pour travailler avec efficacité dans la continuité. Ce programme se décline aussi annuellement, pour mieux capter les nouvelles attentes de ses membres et partenaires, et adapter ses missions. Parallèlement, l'Agence assure la traçabilité et le « porter à connaissance » de ses scénarios, la diffusion de ses études.

Accompagner stratégies et projets, favoriser innovations et coopérations, renouveler les approches et affiner notre lecture des grandes mutations urbaines à l'œuvre au plus près de nos territoires : ce sont les missions que l'Agence assure, au service de ses membres et partenaires.

Francis VERCAMER
Président de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier DECOUIGNY
Directeur Général de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

SOMMAIRE

L'AGENCE.....	6
L'AGENCE EN BREF	7
UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS LOCAUX....	8
DES SAVOIR-FAIRE ET DES CHAMPS D'EXPERTISE	9
UNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE	10
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES.....	11
UN PROJET PARTENARIAL	12
LE PROJET STRATÉGIQUE 2021-2026 : DES AMBITIONS PARTAGÉES.....	13
UNE AGENCE ÉCORESPONSABLE.....	14
LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2025-2026	15
1 CONTRIBUTER AUX STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DURABLE	
— AVEC LA PLANIFICATION ET L'INGÉNIERIE.....	18
1. Activités pour le syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole : animation et coordination du SCOT	18
2. Préparation à l'évolution du SCOT	19
3. Suivi et mise en œuvre des stratégies de planification aux différentes échelles	20
4. Appui à l'aménagement et l'urbanisme de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC) ...	20
5. Démarche Territoires de projets	21
2 MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE	
— ET DES PROJETS URBAINS	22
6. Mobilités et développement territorial.....	22
7. ZAN et sobriété foncière	23
8. Accompagnement de projets urbains	23
9. Nature, biodiversité et paysage en métropole	23
3 FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, LA QUALITÉ DE VIE ET LE VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS ..	24
10. Bien-être territorial et qualité de vie	24
11. Métropole favorable à la santé	25
12. Habiter / Habitat	25
13. Bien vieillir en métropole	25
14. Enjeux alimentaires du territoire	26
15. Jeunesse	26
16. Observation sociale et Politique de la ville	26

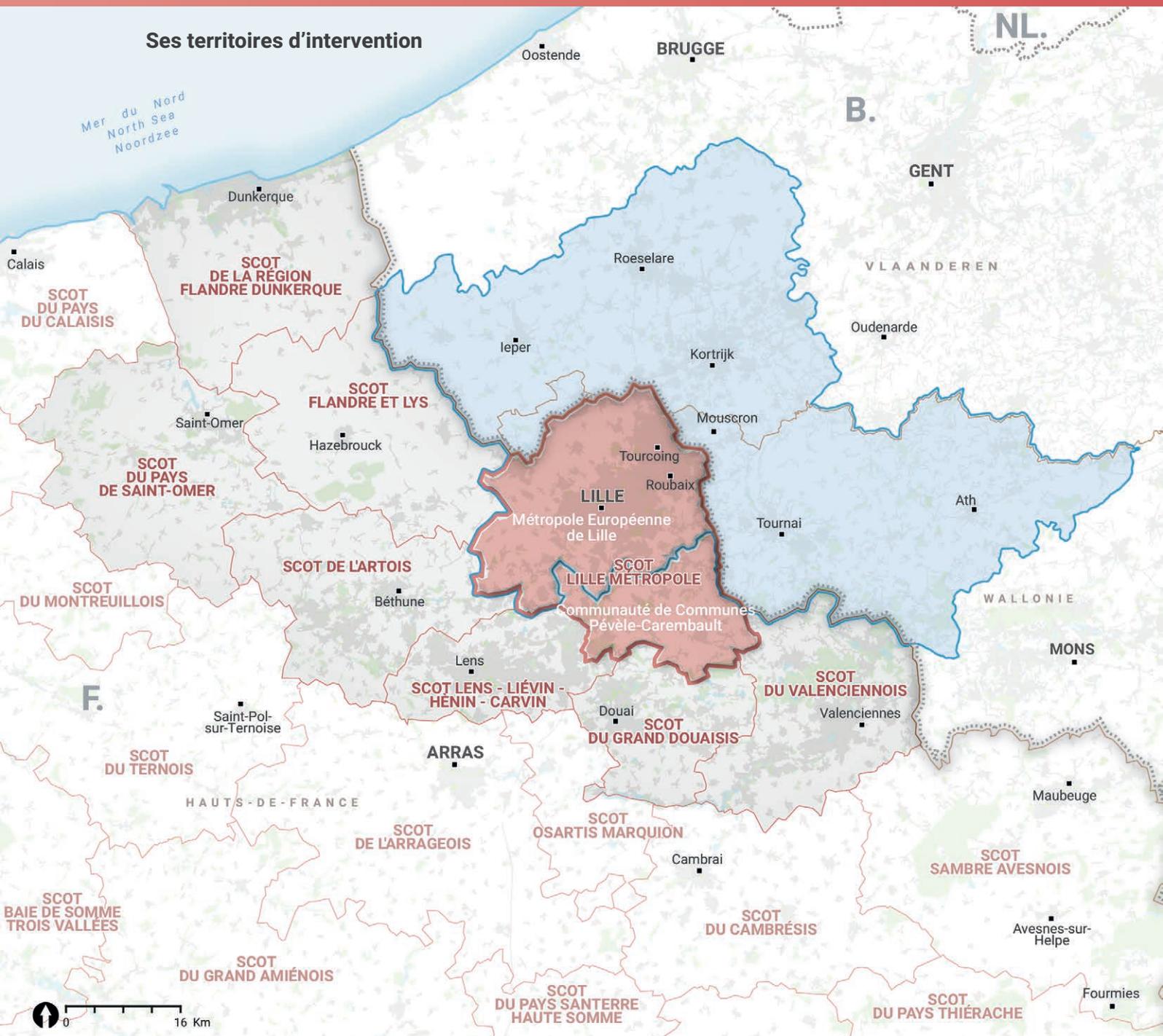


4	MOBILISER NOS SAVOIR-FAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT — ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE	27
	17. Transformation économique et modèles de développement	27
	18. Ressources et usages au service du développement territorial	28
	19. Métropole fluviale : Liaison Seine Escaut et report modal	28
	20. Aménagement et foncier économique	28
	21. De l'attractivité à l'hospitalité du territoire métropolitain	29
	22. Animation et appui aux acteurs de l'économie	29
5	ÊTRE UN MOTEUR DES COOPÉRATIONS ENTRE LES TERRITOIRES.....	30
	23. Coopérations interterritoriales : la métropole lilloise et les territoires voisins	30
	24. Coopérations transfrontalières : la métropole au cœur d'un territoire transfrontalier	30
	25. Coopérations régionales : contribution à une ingénierie régionale	31
	26. Coopérations nationales : intégrations dans les clubs, réseaux et plateformes	31
6	RENFORCER L'OBSERVATION AU SERVICE DES DÉCIDEURS ET DES CITOYENS.....	32
	27. Expertise de la donnée, outils d'analyse et méthodes exploratoires	32
	28. Observation territoriale multithématique et multiéchelle	33
	29. Gestion des bases de données et informatique	33
7	DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS.....	34
	30. Appui aux communes : Démarche Partenariats de proximité	34
	31. Analyse démographique	34
	32. La métropole en 2050	34
8	S'AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET LIEU DE PARTAGE.....	35
	33. Espaces de rencontres et d'échanges	35
	34. Communication et nouveaux formats de diffusion	36
	35. Centre de ressources	36
	36. Veille professionnelle et décryptage de l'information	36
9	DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION — EN CO-PRODUCTION AVEC LES PARTENAIRES	37
	37. Participation habitante et expertise d'usages	37
	38. Innovation partenariale et transformation des écosystèmes territoriaux : démarches Living-Lab	38
	39. Partenariats d'études et de recherche	38



L'AGENCE

Ses territoires d'intervention



- Frontière France/Belgique
- Limite de région (Fr/B)
- ▭ SCOT Lille Métropole
- ▭ EPCI du SCOT Lille Métropole
- ▭ Limite des SCOT voisins
- ▭ Limite des SCOT
- ▭ Limite de l'Eurométropole

Sources : ADULM 2024, MEL 2024, BD TOPO@ IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)



Novembre 2024



L'AGENCE EN BREF



2

intercommunalités

la Métropole Européenne de Lille
et la Communauté de communes
Pévèle Carembault



1,29

M d'habitants

dans le SCOT de Lille Métropole
(MEL + CCPC)



133

communes



988

km²



35

années d'expertise
au service des territoires



49

collaborateurs
(46,5 ETP) au 01/01/2025



41

administrateurs



27

membres
dans le comité de partenaires



© carte Lille à Pied 1, MEL, 2022, ADULM 2024

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ACTEURS LOCAUX

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en quelques points :

- **une association de loi 1901** créée en 1990, qui accompagne les collectivités et les acteurs locaux par son expertise du territoire et sa pédagogie ;
- **un outil de dialogue et d'aide à la décision**, produisant des études, des analyses, des outils cartographiques, qui permettent de connaître et de poser un regard avisé sur notre métropole ;
- **un outil d'ingénierie** qui a pour mission de mettre en perspective les évolutions sociétales et de contribuer aux documents d'urbanisme et aux projets d'aménagement ;
- **une fonction mémoire et prospective**, qui regarde vers l'avenir avec des travaux liés aux transitions en cours ou futures.



Un outil défini par le code de l'urbanisme

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du Code de l'urbanisme : « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ». Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour mission de :

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale ;
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- préparer les projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable, la qualité paysagère et urbaine ;
- accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines. »

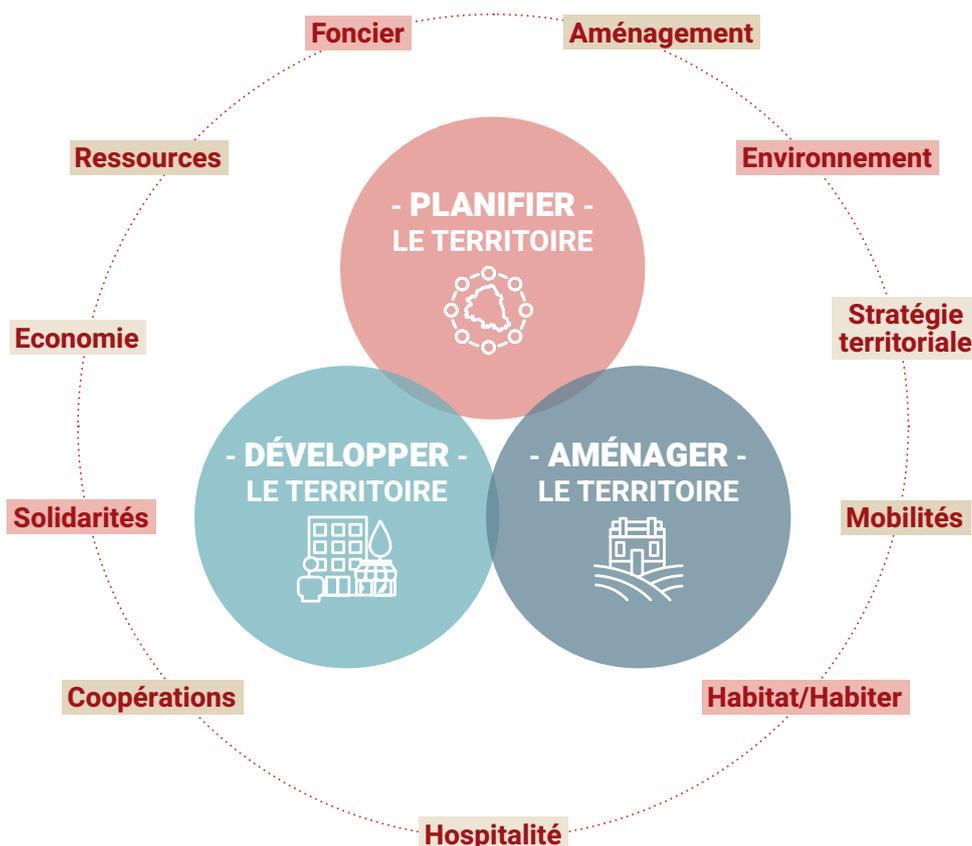


DES SAVOIR-FAIRE ET DES CHAMPS D'EXPERTISE

Accompagner et orienter les politiques publiques
sur le territoire de la métropole lilloise...



... au service du vivre ensemble
et du bien commun sur le territoire



UNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

Le Bureau



Président

VERCAMER Francis

Vice-Présidents

PLOUY Michel, représentant la MEL

RICHIR Jacques, représentant la MEL

DUMORTIER Benjamin, représentant la CCPC

DUTILLEUL François, représentant la CCI Grand Lille

FERET Luc, représentant l'État

PONCHAUX Danièle, représentant la Région Hauts-de-France

Trésorier

ANDRIÈS Jean-Philippe, représentant la MEL

Secrétaire

DURAND Eric, représentant la MEL



CA de l'Agence 2024 © ADULM

Le Conseil d'administration

41

représentants, membres du
Conseil d'administration issus
de l'Assemblée générale



20 représentants

2

3

2

2

1

2

1

1

7

Personnes morales publiques ou privées



Représentant la Métropole Européenne de Lille

AMROUNI Karim
ANDRIÈS Jean-Philippe
BALY Stéphane
CORBILLON Matthieu
DELEPAUL Michel
DESMET Rodrigue
DOUFFI Ali
DUFOR Didier
DURAND Eric
ELEGEST Rudy
GRAS Christophe
HUTCHINSON Yvan
LEGRAND Dominique
MANIER Didier
MOENECLAËY Hélène
PICK Max-André
PLOUY Michel
RICHIR Jacques
TONNERRE-DESMET Marie
VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de Communes Pévèle Carembault

DUMORTIER Benjamin
MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT

BORREWATER Michel
DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France

BOURGHELLE KOS Nadège
PONCHAUX Danièle

Représentant le Conseil Départemental du Nord

CAUCHE Régis

Représentant l'État

FERET Luc
LABIT Julien
MOLAGER Pierre

Représentant la CCI Grand Lille

DEKONINCK Guillaume
DUTILLEUL François

Représentant la Chambre d'Agriculture

DELFORTRIE Christine

Représentant l'Établissement Public Foncier (EPF)

BARDY Catherine

Autres personnes morales publiques ou privées

BADERI Anissa, Lille
BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq
CESTELEYN Gaëtan, CMA Hauts-de-France
LEMAITRE Olivier, Seclin
LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités
MARIAGE Isabelle, Tourcoing
MERTEN Jean-Louis, Armentières



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES



PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SCOT



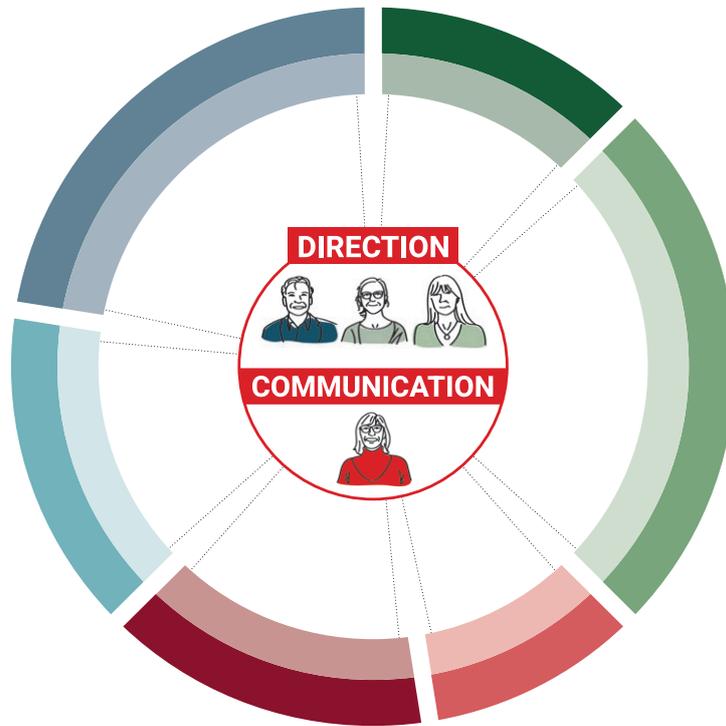
PROJET URBAIN



DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS



CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



ÉDITION, VEILLE ET DOCUMENTATION



UN PROJET PARTENARIAL

Un comité de partenaires composé de 27 membres

Ses 3 objectifs :

1

Favoriser une dynamique d'échanges au sein de nos instances en associant des décideurs, des acteurs économiques de l'industrie ou des services ou des associations naturellement proches de nos engagements et des enjeux de territoire.

2

Nourrir la réflexion relative à la stratégie et aux actions de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole par de l'expérience et de l'expertise sur des sujets liés à la fabrication de la ville et des territoires.

3

Devenir une plateforme d'échange dynamique et convivial manifestant un intérêt pour les enjeux d'aménagement et de développement et portant ainsi un regard croisé sur l'avenir de la métropole.



27 conventions
partenariales



LE PROJET STRATÉGIQUE 2021-2026 : DES AMBITIONS PARTAGÉES

Le projet d'Agence, élaboré de façon partenariale, affiche une dimension stratégique majeure dans l'évolution de notre structure et une volonté permanente de s'adapter. Ces dernières années nous ont amené à nous réinterroger sur nos travaux et nos fondamentaux et à porter un regard permanent sur nos modes de faire. Ce projet, voté en séance du Conseil d'administration le 11 mars 2021, a été le fruit d'un important travail collaboratif avec la Métropole Européenne de Lille et l'ensemble de nos partenaires et s'avère toujours d'actualité à la vue de nos missions.

Il exprime les ambitions et les orientations communes pour le mandat. Il permet de structurer le programme d'activité partenarial et détermine les axes de travail de l'Agence dans une logique d'amélioration de son offre de service, d'optimisation de son organisation et de prise en considération des grands enjeux et défis collectifs. En résonance à la morphologie du territoire, l'une des missions premières de l'Agence sera toujours d'éclairer les choix et d'orienter au mieux nos politiques publiques.

Nos ambitions couvrent pour cinq d'entre elles les thématiques d'intervention, c'est-à-dire, les champs d'action publique à couvrir ou les stratégies à accompagner : aménagement, attractivité, coopérations, bien-être des habitants... Pour les quatre autres, il s'agit d'adapter nos modes de faire, une réflexion indissociable aux champs de l'action pour une association qui exerce de manière pérenne et partenariale sur le territoire : diffusion de nos travaux, rôle ressources, coproduction, modalités d'observation et de prospective...



UNE AGENCE ÉCORESPONSABLE

Une agence engagée dans une démarche RSE

À l'image de son programme de travail, l'Agence est engagée dans une démarche écoresponsable. À l'initiative des salariés et en lien étroit avec la direction, l'objectif de cette démarche collective est d'encourager les pratiques internes plus respectueuses de l'environnement et des personnes. Des temps forts, appelés les Jeudis verts, sont organisés chaque trimestre autour d'une action phare. Sur la période à venir, l'Agence poursuit son engagement sur les axes identifiés ci-dessous et propose un bilan régulier des actions menées et de leurs impacts à court et moyen terme.

Objectif : réduire les impacts environnementaux de ses activités par des actions simples, applicables à toutes entreprises.

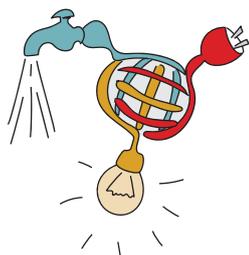
Poursuivre notre engagement...

1. UNE AGENCE BAS CARBONE



Diminuer et compenser le poids carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastique, usage des transports doux, gestion numérique sobre. L'Agence a ainsi mis en place la collecte à vélo pour le tri sélectif des déchets.

2. UNE AGENCE ÉCONOME ET PERFORMANTE

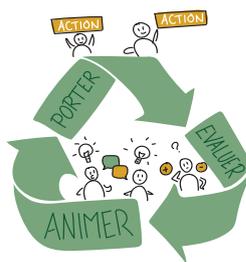


Consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant l'énergie et l'eau avec parcimonie, avec des équipements éco performants, améliorer les conditions de travail.

3. UNE AGENCE PRIVILÉGIANT LES ACHATS RESPONSABLES



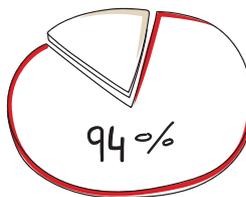
Privilégier les circuits courts et le local dans la consommation de produits éthiques, solidaires et économes en déchets (gourdes, 0 plastique...)



4. UNE AGENCE INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Privilégier l'usage à la possession et renouveler les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.

5. UNE AGENCE ATTENTIVE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE



Encourager les pratiques sportives et les mobilités douces. 94% des salariés de l'Agence utilisent les transports collectifs ou les modes doux (vélo, trottinette) pour se déplacer entre leur domicile et l'Agence.

6. UNE AGENCE SOLIDAIRE



Proposer des temps de rencontre avec des acteurs locaux de la solidarité et des actions de mobilisation volontaire des salariés.

LE PROGRAMME

DE TRAVAIL | 25 26

AUTOUR D'UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE

Le programme de travail traduit explicitement les attentes des élus vis-à-vis de l'Agence pour répondre aux nombreux défis et aux transitions en cours. À travers sa construction et sa mise en œuvre, il est un levier majeur pour les coopérations territoriales et transversales permettant d'activer efficacement le partenariat et favoriser la mutualisation et toutes les complémentarités possibles.

Le programme de travail 2025-2026 comprend pour l'Agence des missions fondamentales, en poursuite et développement d'expertises : la transition écologique, la santé, les nouveaux modes de vie et comportements. Il s'inscrit dans une logique de totale complémentarité avec les actions portées par la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires et dans une logique de mutualisation, notamment avec les services, mais aussi dans le cadre du Réseau Urba 8 (réseau des agences des Hauts-de-France).

Le programme de travail présenté dans ce document décline opérationnellement le projet stratégique 2021-2026 de l'Agence et ses 9 ambitions. Il fait l'objet d'un suivi précis et régulier, dans le cadre des instances de l'Agence et des comités partenariaux de pilotage et de suivi des projets. C'est un programme vivant : il pourra être ajusté au cours des deux années 2025 et 2026 en articulation avec l'évolution des besoins et attentes des partenaires.



**Ce programme de travail
a été approuvé en
Conseil d'administration
de l'Agence
le 12 décembre 2024**

AUTOUR D'UNE CONVICTION

Répondre au défi des transitions dans un contexte d'urgence climatique, écologique, sociale et démocratique

Le contexte de transitions interpelle le modèle de développement des territoires. Il amène à se projeter sur leur évolution et leur devenir pour éclairer dès aujourd'hui les choix et orientations de politiques publiques en faveur d'un aménagement du territoire sobre, respectueux des ressources et des hommes dans un souci de cohésion territoriale et sociale.

Ce programme de travail, qui clôturera le mandat politique 2021-2026, s'adapte à un contexte nouveau et incertain. Durant des décennies, l'urbanisme consistait pour beaucoup à l'ordonnancement de la croissance urbaine à la recherche de ressources foncières alors considérées comme illimitées. Aujourd'hui le développement des territoires implique des dimensions beaucoup plus nombreuses et complexes.

Pour éclairer les futurs possibles de la métropole en se projetant aux bonnes échelles territoriales, l'Agence propose de travailler dans son programme de travail 2025-2026 **sur les profondes transformations que connaîtra la métropole d'ici les 30 prochaines années et sur leurs effets sur le développement territorial et urbain.**

AU SERVICE D'UNE VISION PROSPECTIVE POUR LE TERRITOIRE

Poser des trajectoires pour la métropole qui répondent aux multiples enjeux des transitions impose de développer des approches systémiques et transversales et de porter un regard à une échelle plus large que celle des frontières institutionnelles. Comprendre les évolutions métropolitaines en cours et faire changer les trajectoires territoriales supposent un regard à une échelle plus large que celle des frontières institutionnelles. Beaucoup d'enjeux montrent l'importance de faire évoluer les échelles d'analyse et d'intervention de l'Agence.

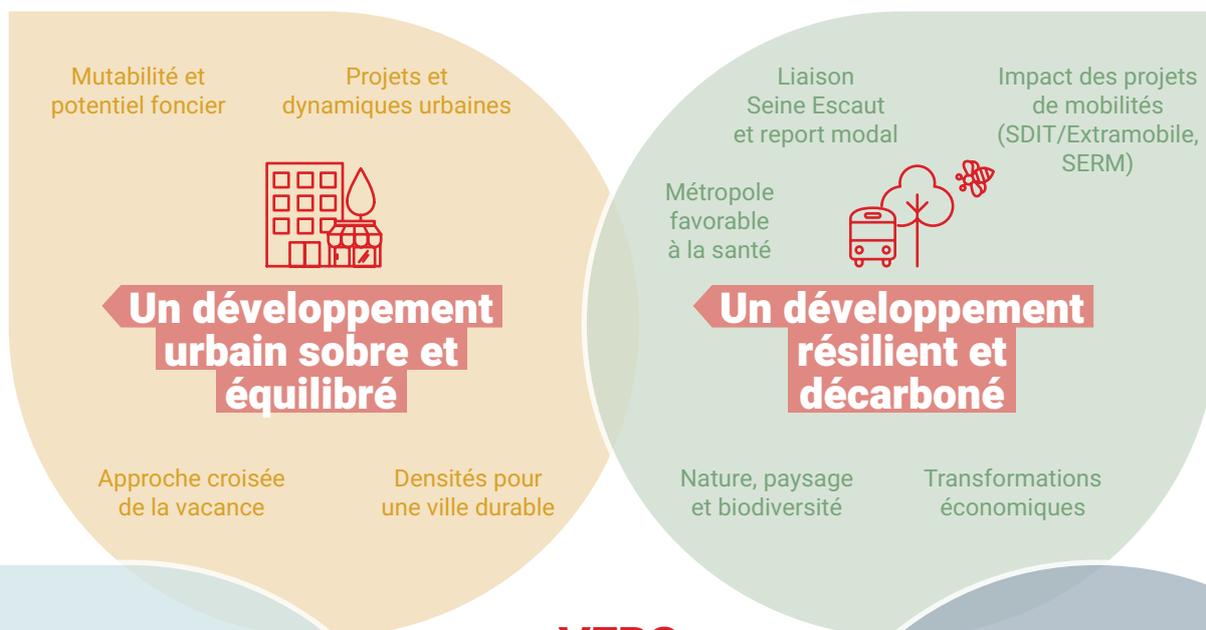
On ne peut plus penser l'urbanisme, l'aménagement et le développement de notre territoire sans penser à la consommation raisonnée des ressources et le développement de modèles territoriaux résilients ; ni sans s'intéresser à ce qu'il se passe au-delà de nos frontières : le développement de notre métropole produit des effets sur les territoires voisins, et inversement, elle est impactée par l'évolution de ces derniers. On ne peut plus penser non plus l'urbanisme, l'aménagement et le développement sans comprendre les besoins et usages des acteurs du territoire que sont les habitants, les entreprises, les associations et les acteurs publics, et sans croiser les regards et partager leurs enjeux multiples pour alimenter et enrichir le débat territorial.

- **Une observation pérenne et fiable**, autour des observatoires existants et de nouveaux outils d'analyses permettant une approche croisée et transversale des enjeux du territoire ;
- **une approche interterritoriale des enjeux et problématiques du territoire** pour proposer des réponses cohérentes, complémentaires et coordonnées ;
- **une démarche de coopérations avec les partenaires et les acteurs du territoire** orientée vers la participation, la coproduction et la prise en compte de toutes les expertises, dont l'expertise d'usages des habitants ;
- **une volonté de porter à connaissance, de faire savoir et de mettre au débat** les dynamiques territoriales à l'œuvre et les défis.

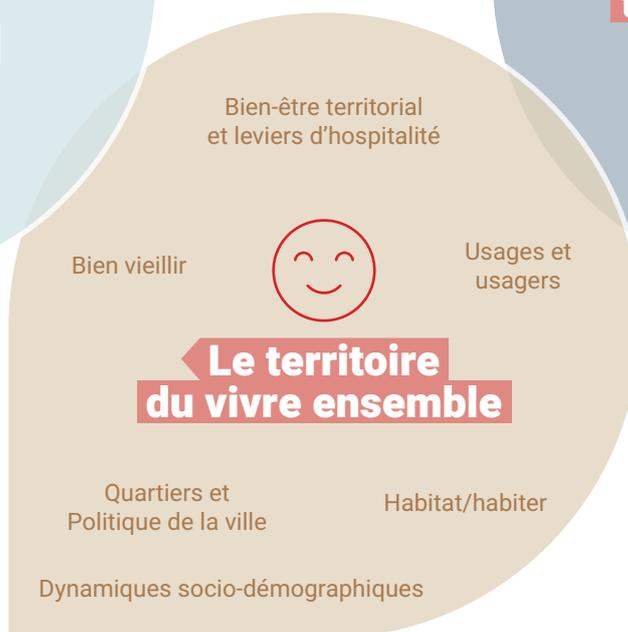
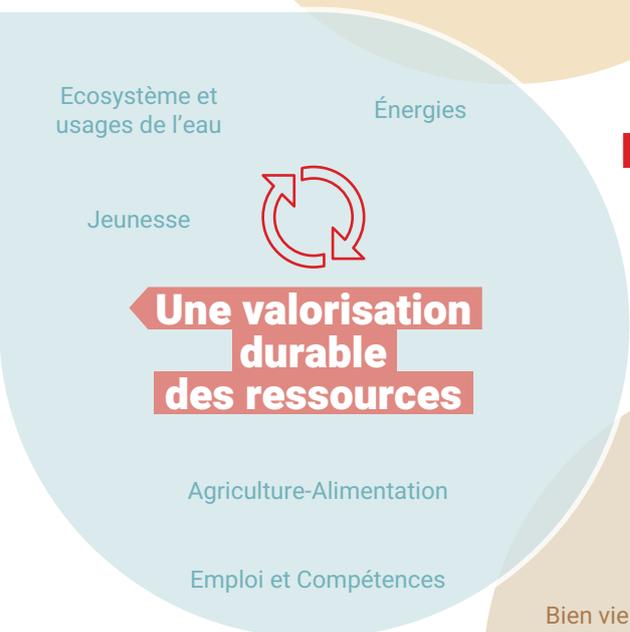


CE QU'IL FAUT RETENIR...

Poser des trajectoires et privilégier l'interterritorialité



VERS LA MÉTROPOLE LILLOISE DE 2050



1

CONTRIBUER AUX STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DURABLE AVEC LA PLANIFICATION ET L'INGÉNIERIE

L'Agence intervient activement auprès de ses partenaires pour animer, enrichir et alimenter les stratégies d'aménagement durable. Elle porte pour le Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole l'animation et la coordination du schéma qui a été approuvé en février 2017, poursuit l'animation de la démarche territoire de projets, des secteurs d'enjeux métropolitains et accompagne les évolutions des documents de planification et d'urbanisme en lien avec les évolutions réglementaires aux différentes échelles (Région, SCOT, Métropole Européenne de Lille, Communauté de Communes Pévèle-Carembault).

1 Activités pour le syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole : animation, coordination et révision du SCOT



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole est l'outil technique du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole. Elle prépare les conseils, ses contributions et avis. L'Agence alimente les réflexions stratégiques du Syndicat mixte à travers des études et des observations transversales et thématiques, ponctuelles et pérennes. En 2025-2026, l'Agence poursuivra l'animation, la coordination et le suivi du SCOT de Lille Métropole.

- **Coordination et animation en appui au Syndicat mixte : organisation des Conseils syndicaux et Comités partenariaux, rédaction des avis et contributions et représentation du SCOT dans des instances (CDAC, Commission Locale de l'Eau), animation de la COMPAR**
- **Implication dans les travaux de la Fédération nationale des SCOT**
- **Mise en œuvre du SCOT :**
 - production de contenus pour mieux connaître et s'approprier le SCOT
 - observation des indicateurs de suivi du SCOT
 - connaissances, productions et approfondissements thématiques autour du SCOT : armature urbaine, formes urbaines, densité, environnement...

Chiffres 2021 :



1 285 757 habitants

CCPC = 97 850 habitants

MEL = 1 187 907 habitants



133 communes
2 intercommunalités



98 800 ha
1 290 hab./km²

2 principales ambitions transversales

- développer la métropole européenne et transfrontalière, dynamiser son attractivité et fluidifier l'accessibilité du territoire
- protéger, préserver et reconquérir le cadre de vie, l'environnement ainsi que les ressources naturelles, tout en engageant la transition énergétique.



Consultez en détail toutes les cartes du SCOT sur www.SCOT-lille-metropole.org

2 Préparation à l'évolution du SCOT



Le SCOT de Lille Métropole, adopté en 2017, se doit de se mettre en conformité avec les évolutions réglementaires et l'échelle régionale dans le cadre de l'application de la loi Climat et Résilience d'août 2021 et de la modification du SRADDET de la Région Hauts-de-France qui en résulte. En 2025-2026, l'Agence engagera les travaux préalables et nécessaires à la révision du SCOT.

- Travaux préalables à la révision du SCOT
- Travaux thématiques : développement économique ; démographie/habitat ; environnement ; foncier/ ZAN/armature urbaine ; mobilité ; Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)



3 Suivi et mise en œuvre des stratégies de planification aux différentes échelles



La hiérarchie entre les documents de planification et d'urbanisme implique une interrelation forte dans leur suivi et leur mise en œuvre, à différentes échelles territoriales. En 2025-2026, l'Agence poursuivra le suivi aux différentes échelles, pour s'inscrire dans la complémentarité en vue de la révision du SCOT, et s'assurer de la cohérence et de la bonne articulation des différents outils de planification à l'échelle supraterritoriale, interterritoriale et infraterritoriale.



• Échelle régionale : suivi et accompagnement de l'évolution du SRADET



• Échelle interterritoriale : relations avec les SCOT et territoires voisins



• Échelle métropolitaine : appui au suivi et à la mise en œuvre des outils de planification de la MEL (PLU, PDM, PCAET, PLH...)

4 Appui à l'aménagement et l'urbanisme de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC)



Depuis 2018, l'Agence accompagne la Communauté de Communes Pévèle Carembault dans la co-construction et l'animation du projet de territoire via divers modes de faire destinés aux élus et à la population (séminaires, réunions publiques, réunions communales : ateliers fonciers, ateliers thématiques, réunions territoire de proximité). En 2025-2026, l'Agence poursuivra son engagement dans l'élaboration du PLUi, lancé en 2021.

• Appui à l'élaboration du PLUi de la CC Pévèle-Carembault



© ADULM

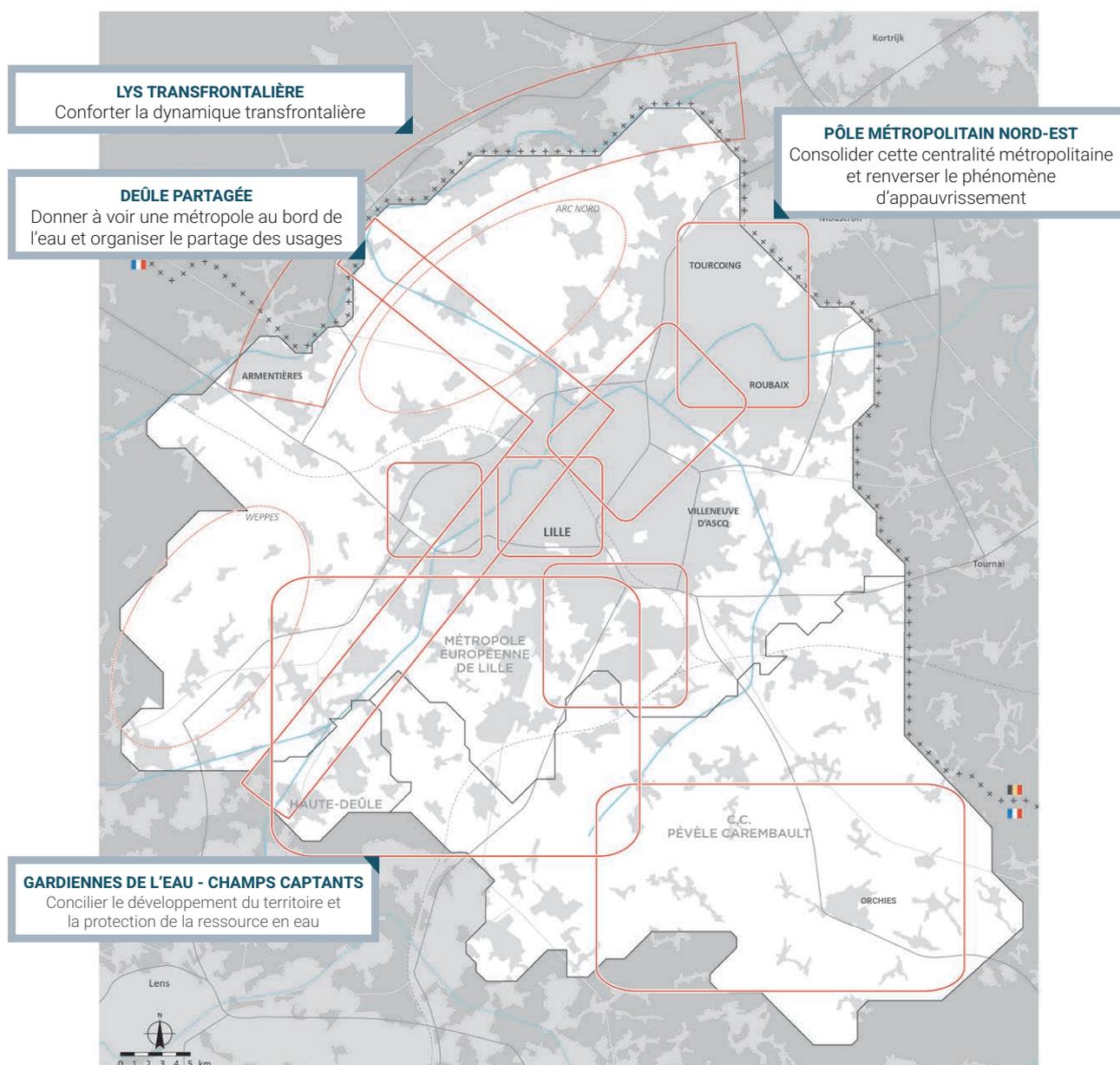


5 Démarche Territoires de projets

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement de la métropole, la démarche « Territoires de projets », issue des travaux du SCOT, accompagne les dynamiques intercommunales de projets et fédère l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics ou privés, dans l'objectif de co-construire un récit partagé et une stratégie spatialisée à l'échelle du territoire de projets. En 2025-2026, l'Agence s'attachera à capitaliser sur les travaux produits jusqu'alors et poursuivra les actions sur trois territoires en particulier.

- **Stratégie et animation de la démarche Territoires de projets : état des lieux des grands enjeux des territoires de projets**
- **Deûle partagée et Lys transfrontalière : connaissance du territoire et de ses projets, appui aux projets partenariaux en lien avec les réflexions sur les impacts de la liaison Seine Escaut (cf. Ambition 4)**
- **Sud AAC Champs captants/Gardiennes de l'eau : accompagnement de la démarche Gardiennes de l'eau et focus logements vacants et développement économique**
- **Pôle métropolitain Nord-Est : suivi du PPA de Roubaix, connaissance du territoire et de ses projets, démarche partenariale dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National (OIN)**

Les Territoires de projets travaillés en 2025-2026





2

MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE ET DES PROJETS URBAINS

© ADULM

L'Agence contribue à l'élaboration et appropriation de stratégies territoriales et explore ainsi différents champs participant à la qualification du cadre de vie : mobilité, foncier, espaces publics, densité avec aujourd'hui des enjeux autour des grandes infrastructures de transport et de la présence de la nature, leviers de la résilience territoriale et de l'adaptation au changement climatique. Par ses analyses, elle contribue ainsi à une meilleure compréhension des enjeux et impacts des projets à venir et apporte une vision prospective de ces futurs développements.

6 Mobilités et développement territorial

En 2025-2026, l'Agence poursuivra le développement de ses travaux sur la mobilité, thématique transversale impactante et qui se trouve à l'articulation entre l'aménagement, l'habitat, l'environnement et l'économie par les effets qu'elle produit sur le développement urbain et territorial.

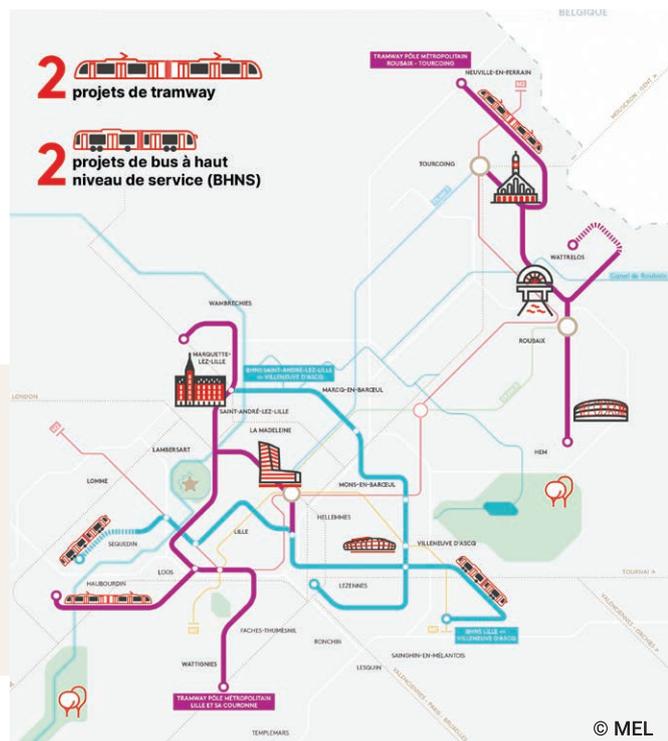
Elle portera plus spécifiquement un regard approfondi et prospectif sur les transformations profondes que connaîtra la métropole lilloise à moyen et long terme avec le développement d'infrastructures de transports et de mobilités très structurantes pour le territoire.

• Impacts des projets de mobilité sur le développement territorial et urbain de la métropole :

- Service express régional métropolitain (SERM) : appui aux réflexions sur la mise en place et les effets sur le développement de la métropole et de ses territoires voisins
- SDIT-Extramobile : regard prospectif et appui à l'observation des évolutions dans les corridors du projet (économie, foncier, habitat, stationnement...)



Le schéma directeur des infrastructures de transports de la MEL



© MEL



• Mobilités et usages :

- appui à l'élaboration d'un observatoire des mobilités
- politiques de stationnement métropolitaines : observatoire métropolitain du stationnement
- projet européen Horizon EMC2 (Evolutive Meshed Compact City) : la ville du quart d'heure pour les périphéries métropolitaines européennes : suivi et contribution

7 ZAN et sobriété foncière



Le contexte du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) impose de s'interroger sur les effets qu'il produit sur le développement des territoires par une nouvelle manière de mobiliser et remobiliser le foncier. En 2025-2026, l'Agence s'attachera à croiser les analyses produites dans les différents observatoires qu'elle porte, notamment sur le foncier économique et sur le logement vacant, et à poursuivre son approche des nouvelles formes de densité afin d'identifier la mutabilité des fonciers existants et leurs potentiels.

- Appui à la mise à jour des outils d'observation (notamment OCCSOL) et d'analyses foncières
- Prospective foncière : mutabilité et potentiels fonciers
- Approche croisée de la vacance à partir des observations thématiques (immobilier tertiaire, zones d'activités économiques, logement)
- Démarche Densité(s) pour une ville durable : focus sur le potentiel en densification de certains tissus urbains (ex : ZAE, maisons individuelles)

8 Accompagnement de projets urbains



En 2025-2026, l'Agence accompagnera ses partenaires dans la conception, la réalisation et le suivi des projets d'aménagement en participant et en contribuant aux différentes instances de suivi des projets urbains.

- Accompagnement du label Ecoquartier sur le territoire
- Suivi des projets du territoire

9 Nature, biodiversité et paysage en métropole



En 2025-2026, l'Agence poursuivra, en complémentarité avec ses partenaires, ses travaux sur le sujet de la nature, qu'elle soit en ville ou en dehors, dans ses espaces naturels. Ces différents espaces jouent un rôle important de valorisation du paysage et du cadre de vie, de services écosystémiques, de maintien et de développement de la biodiversité ainsi que d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Elle développera plus spécifiquement ses analyses autour des potentialités de végétalisation de l'espace public et de renaturation et son appui auprès des communes.

- Appui aux réflexions sur l'identité et l'aménagement des Espaces naturels métropolitains (ENM)
- Appui à la stratégie Nature et Eau de la MEL
- Potentiels de végétalisation de l'espace public métropolitain et appui à la stratégie de renaturation
- Potentiels de désimpermeabilisation et de renaturation du réseau viaire Lille-Lomme-Hellemmes
- Adaptation et renaturation : accompagnement des communes





© Lucas DUMORTIER / Light Motiv

3 FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, LA QUALITÉ DE VIE ET LE VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS

L'Agence accompagne les politiques publiques de manière globale et pluridisciplinaire en contribuant à une observation renouvelée des modes de vie, des modes d'habiter et du vivre ensemble sur le territoire métropolitain. Elle s'investit avec chercheurs et experts sur les thématiques sociales et de société, de transition écologique, de santé, de mobilité ou de l'alimentation, en interrogeant notamment la notion d'habitabilité du territoire et du vivre ensemble. Le contexte d'urgence climatique accélère aujourd'hui des phénomènes de précarité, sous différentes formes (énergétique, alimentaires, sanitaires...) qu'il s'agit de comprendre et d'analyser avec une attention renforcée, en s'appuyant notamment sur de nouveaux indicateurs et modes d'observer.

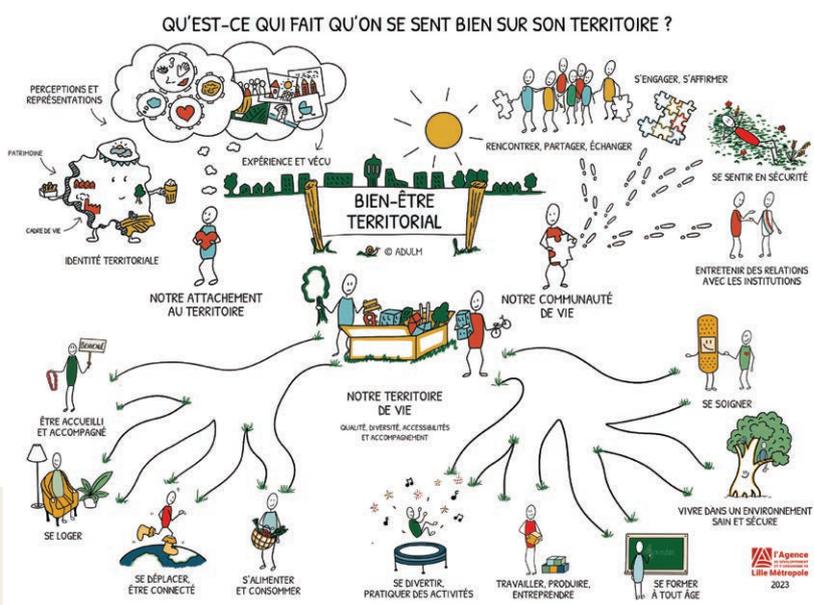
10 Bien-être territorial et qualité de vie



La démarche Bien-être territorial a l'ambition de contribuer à renouveler le regard des politiques sur leur territoire et de proposer une nouvelle boussole au service de l'élaboration et du suivi de politiques publiques en développant des outils de mesure du bien être territorial.

En 2025-2026, l'Agence poursuivra l'animation de la démarche avec ses partenaires, son appropriation par les acteurs, le développement du volet recherche et d'outils d'analyse des politiques publiques sur le territoire du SCOT au prisme du bien-être territorial.

- Démarche partenariale Bien-être territorial : appropriation, outils d'analyse, volet recherche, capitalisation



11 Métropole favorable à la santé



En 2025-2026, l'Agence développera, à partir de ses travaux initiés en 2019 sur la santé environnementale et sa prise en compte dans les politiques publiques d'aménagement, la compréhension des enjeux de santé dans les quartiers Politiques de la ville.

- **Inégalités sociales et environnementales de santé : valorisation et déclinaison des travaux sur la santé environnementale**
- **Développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les projets d'aménagement : zoom sur la santé environnementale des QPV**
- **Accès aux soins et à la santé : zoom sur les QPV**

12 Habiter/Habitat



Les questions d'habitat et d'habiter sont au cœur des travaux menés par l'Agence au service d'un territoire habitable, hospitalier et du vivre ensemble. En 2025-2026, il s'agit de produire un socle d'observation et d'analyse, de contribuer à l'élaboration des politiques publiques, de développer une approche prospective en mobilisant des modes de faire collaboratifs et une expertise d'usage.

- **Observation Habitat/Habiter au service du suivi et de la mise en œuvre du PLH3 de la MEL :**
 - appui à l'élaboration d'un observatoire de l'Habitat
 - contribution au bilan à 3 ans du PLH3
 - observation des dynamiques immobilières des marchés du logement dans la métropole lilloise : actualisation et mise en place d'un club des acteurs du logements
 - développement d'une observation des logements vacants
- **Observatoire métropolitain du logement étudiant : pilotage et animation, zoom sur les nouvelles offres**
- **Observation pour le Logement d'abord :**
 - observation quantitative et outil de pilotage
 - observation qualitative : parcours des jeunes en recherche de logement et benchmark de la démarche Logement d'abord dans les autres territoires

13 Bien vieillir en métropole



Le développement des conditions favorables au bien vieillir est un enjeu clé des territoires dans un contexte de transitions (démographique, sociétale, environnementale...). En 2025-2026, l'Agence poursuivra son engagement dans le Living Lab « Initiatives, Innovation & Vieillesse » qui s'est doté d'une ambition partagée autour du développement participatif et intégré d'un habiter adapté au vieillissement dans la métropole lilloise et s'attachera à valoriser un socle de connaissance au service des acteurs du territoire.



- **Politique en faveur du bien vieillir : accompagnement de la MEL dans la mise en œuvre**
- **Living Lab « Initiatives Innovation Vieillesse » : animation, expérimentation, coproduction, capitalisation**



14 Enjeux alimentaires du territoire



L'Agence se questionne sur les enjeux alimentaires et les modalités concrètes de la transition des systèmes alimentaires vers des modèles durables et résilients. En 2025-2026, elle poursuivra l'accompagnement de la MEL dans sa stratégie agricole et alimentaire par de l'apport de connaissance sur l'écosystème alimentaire et ses caractéristiques.

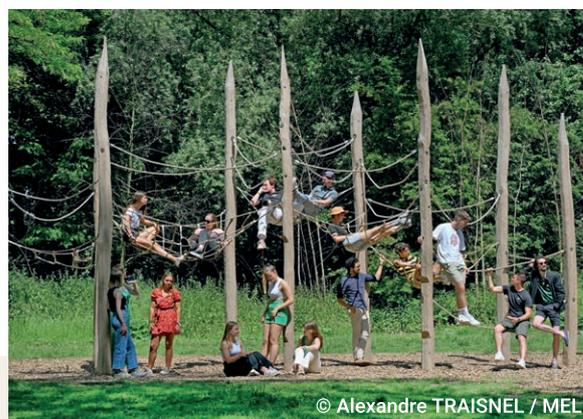
- Appui au Projet alimentaire territorial (PAT)
- Observation Agriculture/Alimentation : connaissance du profil de production alimentaire sur le territoire et appui à la préfiguration d'un observatoire agricole et alimentaire
- Connaissance de l'écosystème des acteurs de l'alimentation : contribution au programme POPSU Transitions volet Alimentation

15 Jeunesse



Au regard du poids des jeunes et de la population étudiante sur le territoire métropolitain, l'Agence développera en 2025-2026 l'observation des jeunes métropolitaines au service de la stratégie Jeunesse de la MEL, par la connaissance des différents profils de jeunes, leurs caractéristiques et enjeux.

- Observation des jeunes métropolitaines



© Alexandre TRAISNEL / MEL

16 Observation sociale et Politique de la ville



L'Agence a développé un vrai savoir-faire autour de l'observation quantitative et qualitative des évolutions sociales et urbaines au service des acteurs de la ville. En 2025-2026, elle poursuivra son engagement sur les enjeux de la Politique de la ville en accompagnant la MEL dans la mise en œuvre de son Contrat de ville et ses solidarités et sur les enjeux de sécurité impactant le quotidien des habitants dans le cadre du Conseil métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

- Mise en œuvre et suivi du Contrat de ville et des solidarités (CVS) :
 - observation sociale des QPV et de la pauvreté
 - mise en œuvre des ateliers « Vécus de quartiers »
 - contribution à l'évaluation du Contrat de ville et des solidarités
- Observations thématiques des quartiers Politique de la Ville (QPV) :
 - réussite scolaire et éducative
 - la santé dans les QPV (accès aux soins et à la santé, santé environnementale)
 - la transition écologique et solidaire dans les QPV
- Politiques publiques sur les QPV et programme de renouvellement urbain : appui à la pré-identification des sites dans le cadre de l'ANRU3
- Observation des faits de délinquance, en appui au Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



© ADULM



4

MOBILISER NOS SAVOIR-FAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE

La période de transitions profondes (écologique, économique, sociale et démocratique) que connaît notre société interroge nos modèles de développement. L'ensemble de nos activités (personnelles, professionnelles, touristiques, de loisirs, etc.) sont remises en question. Ces réalités interrogent sur la façon de « prendre soin » des territoires, leurs habitants et leurs usagers et poussent à réinventer nos modes de production, de consommation, de travail, etc. vers une société plus respectueuse de son environnement et des générations futures. Dans ce cadre, l'Agence s'attache à comprendre les transformations à l'œuvre et à proposer une nouvelle lecture de l'économie et du développement métropolitain orientée vers les notions d'hospitalité et l'utilisation des ressources (foncier, compétences, matières premières...).

17 Transformation économique et modèles de développement

Engager le territoire vers des modèles économiques plus soutenables impose de connaître les atouts et les faiblesses de l'économie métropolitaine, ses trajectoires et ses dynamiques. En 2025-2026, l'Agence poursuivra l'observation de son tissu d'entreprises, de ses filières et des secteurs économiques à enjeux. Elle mettra en place un observatoire dédié à l'emploi et aux compétences et poursuivra le développement de son outil d'observation du commerce métropolitain.

- Outils d'observation conjoncturelle et structurelle des trajectoires de l'économie métropolitaine
- Observatoire de l'emploi et des compétences : création et mise en œuvre
- Observatoire du commerce : développement aux différentes échelles territoriales
- Politique métropolitaine de réindustrialisation : appui et contribution à la démarche « Territoire d'industrie »



18 Ressources et usages au service du développement territorial



Penser le développement dans le contexte actuel pousse à s'interroger sur l'utilisation des ressources et l'usage qui en est fait sur le territoire pour identifier les leviers vers un usage sobre des ressources. En 2025-2026, l'Agence travaillera plus spécifiquement sur l'eau, son écosystème territorial et ses usages et développera son partenariat avec les acteurs de l'électricité.

- Observatoire de la sobriété de l'usage de l'eau
- Connaissance de l'écosystème de l'eau
- Enjeux énergétiques du territoire : production, consommation et distribution de l'électricité, évolution des réseaux et valorisation foncière et paysagère

19 Métropole fluviale : Liaison Seine Escaut et report modal



L'importance de l'eau au sein du territoire métropolitain, la concrétisation à venir de la liaison Seine Escaut et la nécessaire décarbonation des flux de marchandises amènent à mieux appréhender l'usage de la voie d'eau à des fins économiques. En 2025-2026, l'Agence travaillera sur les enjeux de la liaison Seine Escaut aux différentes échelles, de l'échelle métropolitaine à l'échelle régionale, avec les différents acteurs impliqués en portant un regard sur la stratégie de développement économique, du foncier et de la logistique à développer.

- Enjeux de la liaison Seine Escaut pour la métropole : appui à une feuille de route partenariale
- Enjeux régionaux et interterritoriaux de la liaison Seine Escaut
- Connaissance et analyse de l'écosystème logistique, du foncier économique et de ses infrastructures



© ADULM

20 Aménagement et foncier économique



Penser les modèles économiques de demain nécessitent de connaître finement le foncier économique du territoire. En 2025-2026, l'Agence poursuivra le développement de l'observatoire des zones d'activité, ainsi que l'approfondissement de la connaissance de l'immobilier tertiaire sur certains secteurs-clés de la métropole pour appréhender les potentiels de demain et les leviers de mutabilité vers d'autres usages.

- Parcs d'activité : recensement et développement de l'outil d'observation
- Immobilier tertiaire : Observatoire du parc tertiaire et contribution à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole (OBM)





© Alexandre TRAISNEL / MEL

21 De l'attractivité à l'hospitalité du territoire métropolitain



En 2025-2026, l'Agence poursuivra sa connaissance des leviers d'accueil et de maintien sur le territoire pour les différents acteurs qui le pratiquent, qu'ils soient internes ou externes au territoire, acteurs économiques, touristes ou habitants.

- **Maintien des entreprises sur le territoire : connaissance des leviers d'hospitalité pour les entreprises**
- **Métropole internationale : appui au récit métropolitain et à sa valorisation**
- **Recensement et connaissance partagée des équipements sur le territoire du SCOT (culture, loisirs, sports)**
- **Impact des grands événements pour le développement territorial**
- **Contribution à l'observatoire métropolitain du tourisme : observation de l'offre et des projets en hôtels et résidences de tourisme**

22 Animation et appui aux acteurs de l'économie



En 2025-2026, l'Agence poursuivra son engagement dans les différents réseaux, et plus spécifiquement sa contribution aux clubs de l'immobilier réunissant les acteurs de l'immobilier économique et son engagement dans l'animation de l'Observatoire Partenarial de l'Économie, plateforme d'interconnaissance, de partage et d'échanges sur les enjeux économiques des territoires.

- **Mise en réseau des acteurs de l'économie métropolitaine – Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE)**
- **Participation au club de l'immobilier**





© URBA 8

5

ÊTRE UN MOTEUR DES COOPÉRATIONS ENTRE LES TERRITOIRES

L'Agence interroge le positionnement du territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne. Elle dépasse les limites administratives pour traiter les enjeux à leur échelle, une nécessité à l'heure du déploiement de nouvelles infrastructures de transports et de mobilités, de la sobriété foncière, de l'usage raisonné des ressources ou encore de projets industriels et économiques décarbonés. Elle fait du transfrontalier un enjeu majeur de développement pour la métropole lilloise et appuie la politique d'interterritorialité. Pour ce faire, elle s'investit dans le développement de plusieurs réseaux et en particulier le réseau Urba 8, réseau des agences des Hauts-de-France.

23 Coopérations interterritoriales : la métropole lilloise et les territoires voisins



Le contexte de transitions amène les territoires à requestionner leurs relations vers davantage de complémentarité et de réponse collective. En 2025-2026, l'Agence s'attachera à développer l'approche et le regard interterritorial dans ses différents travaux, qu'ils soient liés à la mobilité, au développement économique ou encore au développement urbain.

- Appui à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des coopérations avec les territoires voisins
- La métropole et ses voisins : analyse des enjeux interterritoriaux et de leurs impacts sur le développement métropolitain et régional

24 Coopérations transfrontalières : la métropole au cœur d'un système territorial transfrontalier



De par son histoire et son identité, la métropole lilloise est profondément marquée par l'enjeu transfrontalier, qui se manifeste très concrètement dans le quotidien des habitants et usagers du territoire. En 2025-2026, l'Agence poursuivra le partenariat engagé avec l'Eurométropole pour une meilleure connaissance du bassin de vie transfrontalier et ses défis, en zoomant notamment sur les enjeux liés à l'emploi et au développement économique.

- Appui à la coopération transfrontalière : convention Agence/Eurométropole
- Caractérisation et concrétisation du bassin de vie transfrontalier
- La métropole et la frontière : analyse des enjeux transfrontaliers

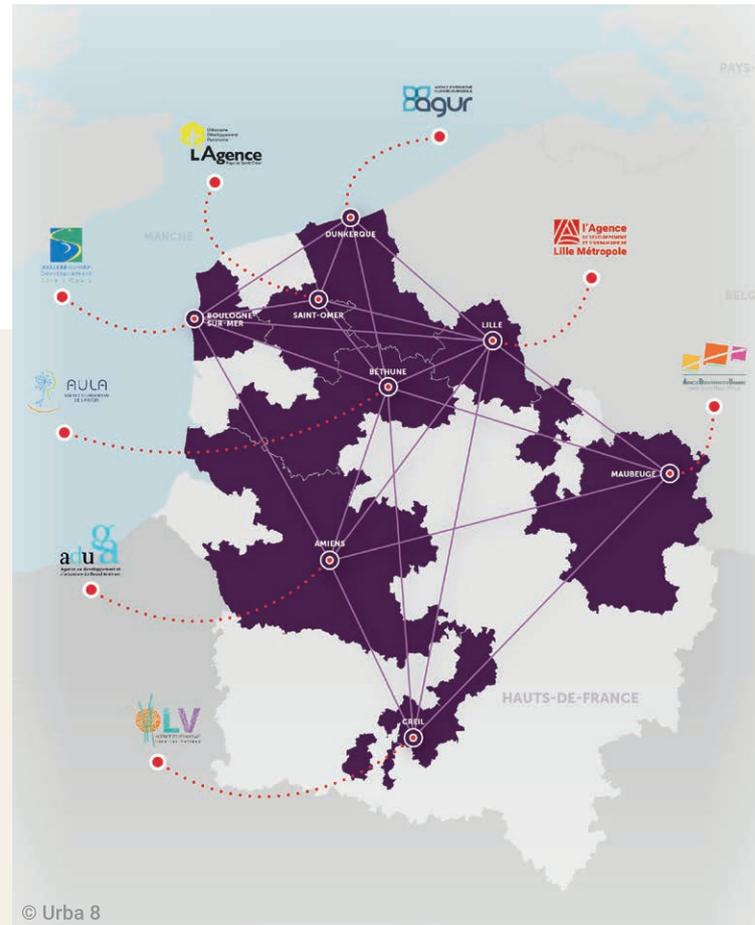


25 Coopérations régionales : contribution à une ingénierie régionale



Sur de nombreux champs d'intervention de l'Agence, l'échelle régionale constitue l'échelle de réflexion stratégique. En 2025-2026, l'Agence poursuivra son implication auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre de son partenariat pluriannuel, poursuivra les mutualisations avec le réseau Urba 8 et s'engagera dans les réseaux régionaux pour rester en veille sur les dynamiques territoriales à l'œuvre et participer au développement régional.

- Appui aux travaux de l'Agence Hauts-de-France 2040 : Collège de Prospective, Observation et prospective, Bien être territorial, Ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement (ARAA), appui aux dispositifs régionaux d'accompagnement des territoires...
- Participation, co-animation et contribution au réseau Urba 8 (Communication, Foncier, Data)
- Contribution à la plateforme d'information et de valorisation des études dans la région (Insee - PIVER)
- Participation aux réseaux régionaux de coopération territoriale et dédiés aux transitions : Réseau des ambassadeurs du développement durable du CERDD, Groupe régional des Experts pour le Climat (GREC), Réseau des acteurs de la biodiversité (ARB), Réseau GRANDS...

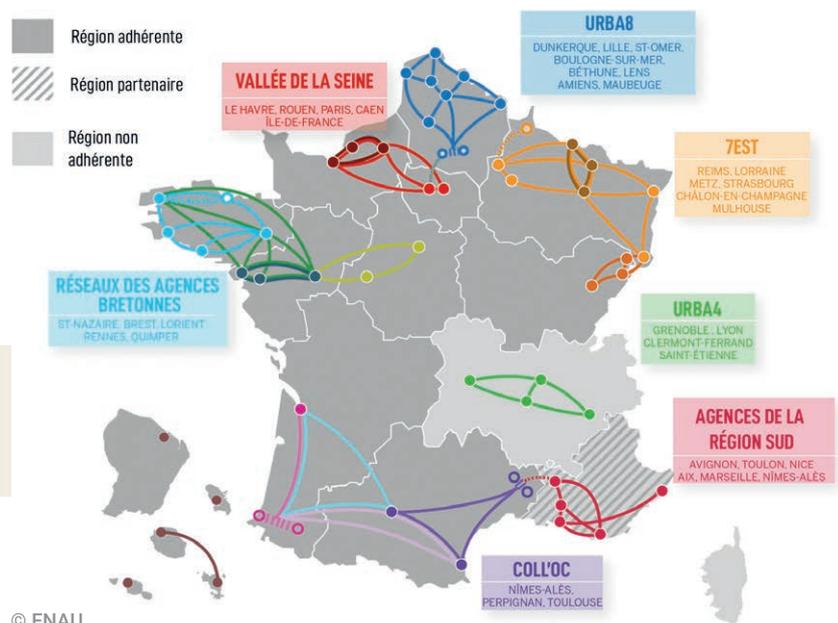


26 Coopérations nationales : intégrations dans les clubs, réseaux et plateformes



En 2025-2026, l'Agence va poursuivre son rôle actif et son implication au sein de la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), par son suivi et ses contributions aux différents groupes de travail et par le pilotage du club Urbanisme commercial et du groupe national Coopérations territoriales.

- Participation à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), contribution et pilotage des travaux collectifs



6

RENFORCER L'OBSERVATION AU SERVICE DES DÉCIDEURS ET DES CITOYENS

© Visuel généré par IA

L'Agence affirme un rôle d'observation pérenne et actif au service des décideurs et des citoyens, notamment en développant des portraits territoriaux et analyses thématiques dans la continuité des collaborations engagées avec ses partenaires. Elle valorise, interprète et spatialise les données et fournit les analyses pertinentes et utiles. Pour cela, elle développe une expertise propre autour de l'intelligence de la donnée, en s'assurant de la fiabilité des informations et analyses qu'elle produit et en explorant continuellement de nouvelles thématiques et de nouveaux modes d'observer.

27 Expertise de la donnée, outils d'analyse et méthodes exploratoires



En 2025-2026, l'Agence poursuivra la consolidation de son expertise de la donnée au service de l'aide à la décision par une veille régulière et le déploiement de méthodes d'analyses et de représentation de la data. Elle regardera plus particulièrement les nouveaux champs d'analyse et les potentiels liés à l'intelligence artificielle.

- Acquisition de nouvelles données et déploiement de nouveaux référentiels et de nouvelles méthodes
- Renforcement et développement de l'expertise statistique et cartographique (tableaux de bord, cartothèque...)
- Outils de visualisation : développement d'applications de cartographie interactive et de datavisualisations
- Développement de l'intelligence artificielle au service de l'observation, de l'analyse et de l'accompagnement des projets de développement et d'aménagement
- Réseaux : veille, participation et contribution aux réseaux des acteurs de la donnée, de la cartographie et de la géomatique

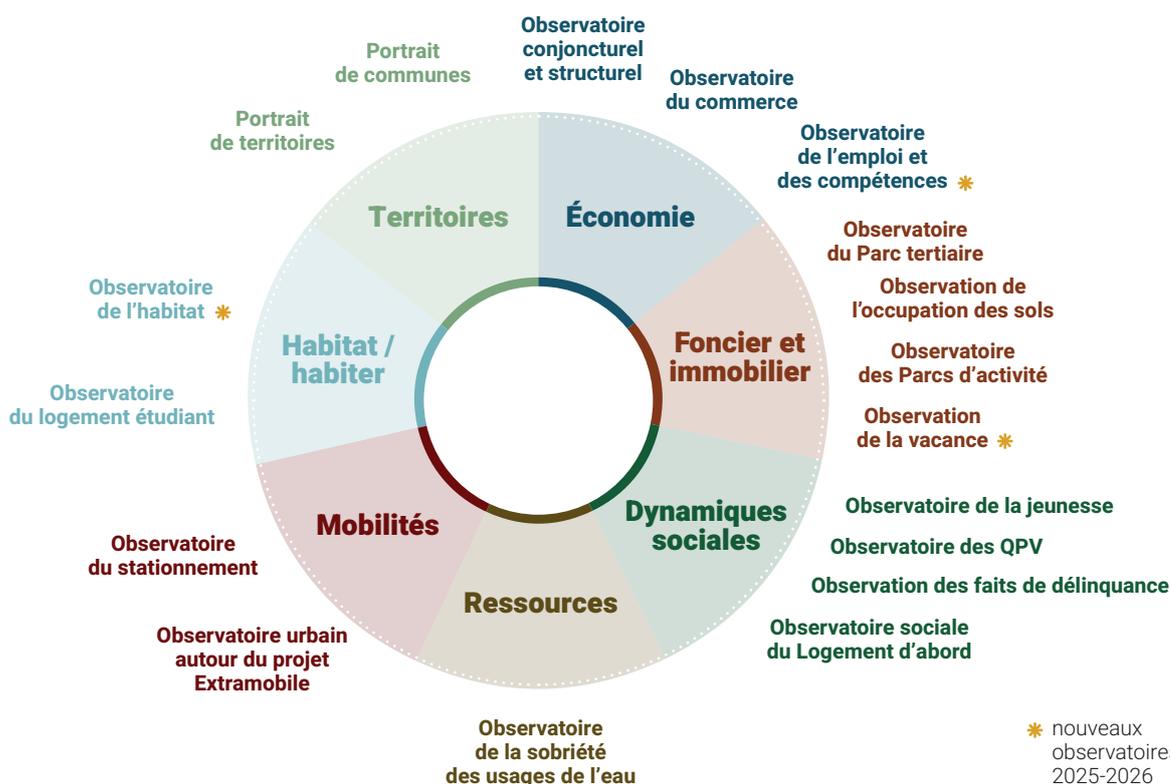


28 Observation territoriale multithématique et multiéchelle



Pour alimenter ses différents outils d'observations sur de nombreuses thématiques et à différentes échelles géographiques, de l'intercommunal au régional en passant par le transfrontalier et l'intercommunal, l'Agence veille à la cohérence et à la complémentarité des données et analyses produites. En 2025-2026, l'Agence poursuivra le développement de ses observatoires et ses productions de portraits territoriaux, et plus spécifiquement l'actualisation annuelle des Portraits de communes qu'elle consolide et enrichit chaque année.

- Production de portraits territoriaux : réalisation et enrichissement des portraits de communes
- Mise en place et gestion d'observations thématiques et complémentaires



29 Gestion des bases de données et informatique

En 2025-2026, l'Agence continuera d'alimenter, de structurer et de gérer ses bases de données afin de garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité des informations produites.

- Alimentation de l'infrastructure de données géographiques et alphanumériques
- Respect des principes du RGPD





DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

© ADULM

Travailler sur les réponses aux transitions pousse l'Agence à appréhender les conséquences de ces transformations et à se projeter sur les futurs possibles du territoire. Elle s'attache ainsi à comprendre et analyser les tendances et les évolutions des besoins des habitants et des usagers. Pour ce faire, l'Agence revisite en profondeur sa manière de voir et de faire, en se posant la question fondamentale de l'anticipation et de l'innovation.

30 Appui aux communes : Démarche Partenariats de proximité



Dans le cadre de son projet stratégique 2021-2026, l'Agence a souhaité renforcer son appui aux communes et a développé la démarche Partenariat de Proximité qui vise à accompagner les communes volontaires dans leur projet de territoire, sur la base d'un diagnostic problématisé et partagé et des ateliers de co-production. En 2025-2026, l'Agence poursuivra la démarche auprès des communes volontaires.

31 Analyse démographique



En 2025-2026, l'Agence développera son expertise en matière d'analyse démographique aux différentes échelles, pour pouvoir accompagner les collectivités dans la réponse aux besoins des habitants et des usagers dans un contexte de sobriété foncière et d'adaptation au changement climatique. L'objectif est de mieux accompagner l'évaluation des besoins actuels et à venir des habitants et des territoires (équipements, logements, services).

32 La métropole en 2050



A partir des travaux qu'elle développe sur les effets des grandes transformations en cours (projets de mobilités, sobriété foncière, évolutions démographiques...), l'Agence posera en 2025-2026 les bases d'une réflexion croisée sur les futurs possibles de la métropole à horizon 2050 pour alimenter l'élaboration des politiques publiques à moyen et long terme.





8

S'AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET LIEU DE PARTAGE

L'Agence est ressource et mémoire du territoire. Elle met à disposition les données et les analyses clés du territoire. Elle crée les espaces de rencontres et d'échanges (Rencontres de l'Agence, accueil de clubs...), physiques et virtuels pour les acteurs du territoire. Elle joue un rôle majeur dans la mise en relation et l'interface des acteurs de la ville. Elle développe des formats de diffusion adaptés aux nouveaux modes de pratique de l'information.

33 Espaces de rencontres et d'échanges

L'Agence investit pleinement son rôle d'animatrice de réseau et lieu de partage, pour faire se rencontrer les publics : partenaires publics et privés, acteurs locaux, élus, citoyens. En 2025-2026, elle continuera de proposer des espaces de restitution, de partage et de débats adaptés selon les sujets et les publics.

- Organisation d'évènements « Les Rencontres de l'Agence » et co-organisation et participation aux évènements partenaires
- Développement d'espaces de partage et de coproduction : visites terrain, ateliers, séminaires, webinaires...



34 Communication et nouveaux formats de diffusion

Pour valoriser ses travaux et mieux informer, l'Agence développe des formats adaptés, pédagogiques, synthétiques et digitaux, et les diffuse de manière ciblée, plus raisonnée et responsable. En 2025-2026, elle poursuivra sa réflexion sur l'adaptation de ses formats pour continuer à proposer des supports en adéquation avec les besoins de ses partenaires et des acteurs du territoire.

- Communication institutionnelle et élaboration de documents stratégiques : rapport d'activité, programme de travail, supports de communication institutionnelle...
- Diffusion des travaux dans le cadre d'une communication responsable...
- Expérimentation et développement de nouveaux formats
- Participation et animation de réseaux partenariaux sur la communication

35 Centre de ressources

Mémoire du territoire, l'Agence met ses travaux à disposition des communes et de ses partenaires à travers des analyses thématiques, productions diverses, présentations. Pour ce faire, l'Agence met à disposition l'ensemble de ses ressources à travers son site internet et sa médiathèque virtuelle ainsi que son lieu d'accueil physique.

36 Veille professionnelle et décryptage de l'information

Pour alimenter ses réflexions et ses travaux et pouvoir être dans l'anticipation, l'Agence s'appuie sur un fonds documentaire spécialisé et enrichi en continu et une veille informationnelle structurée permettant de sélectionner et décrypter l'information.



© ADULM



9

DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION EN CO-PRODUCTION AVEC LES PARTENAIRES

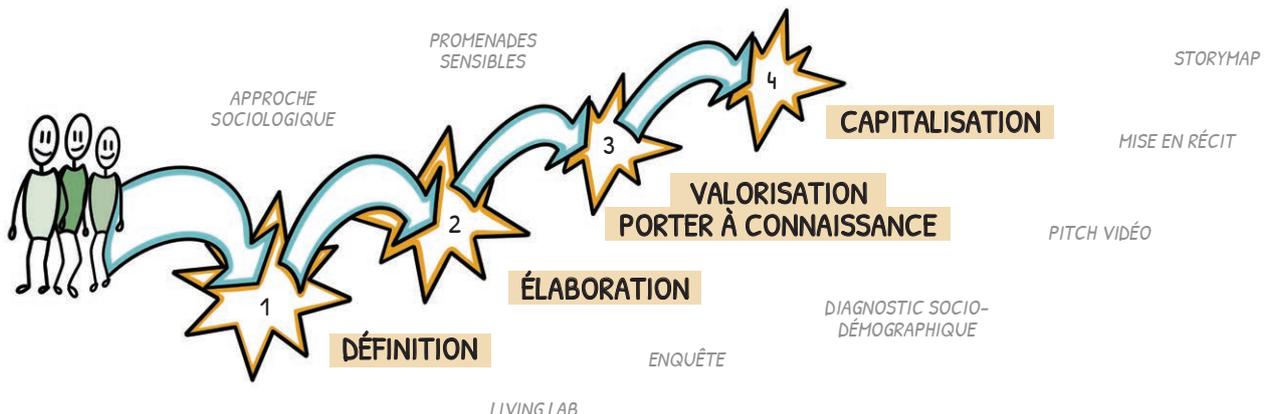
Le défi des transitions ne pourra se réussir sans associer l'ensemble des parties prenantes dont les habitants. Le mode privilégié d'action de l'Agence étant le partenariat, elle cherche constamment à développer et enrichir ses modes de coopération. L'Agence développe ainsi dans ses approches et travaux différents modes de participation et de coproduction afin de recueillir les différentes expertises qu'elles soient techniques, scientifiques ou liées aux usages et pratiques des habitants et acteurs du territoire. L'Agence entretient ainsi des liens étroits avec le monde de la recherche, propose de nouvelles méthodes d'animation et de co-production et crée les espaces d'expérimentation, d'incubation et de dialogue pour les projets du territoire.

37 Participation habitante et expertise d'usages

L'Agence s'interroge sur la manière de favoriser la participation de l'ensemble des parties prenantes. Ces réflexions font également écho à un contexte de production des politiques publiques dans lequel la mobilisation des citoyens est de plus en plus présente. La nécessité de (re)penser la participation citoyenne au-delà des dispositifs de concertation et de démocratie participative interpelle également l'Agence et la manière dont elle intègre la question de l'usage et la figure de l'habitant, de manière directe ou indirecte au sein de ses projets et analyses. En 2025-2026, l'Agence s'attachera à concrétiser ses réflexions dans les différentes phases des projets qu'elle mène et dont la finalité est d'apporter une réponse aux besoins des usagers du territoire.

Répondre aux besoins des habitants, usagers du territoire

Des liens permanents (directs et indirects) avec l'habitant à toutes les phases des projets :



38 Innovation partenariale et transformation des écosystèmes territoriaux : démarches Living-Lab

Convaincue de l'importance des modes de faire partenariaux autour de la coproduction et de la gouvernance partagée, l'Agence s'investit dans des démarches Living-Lab. En 2025-2026, elle poursuivra son engagement dans le Living Lab « Initiatives, Innovation & Vieillesse » qui s'est doté d'une ambition partagée autour du développement participatif et intégré d'un habiter adapté au vieillissement dans la métropole lilloise.

- Living Lab « Initiatives Innovation Vieillesse » : animation, expérimentation, coproduction, capitalisation
- Développement de la méthode Living Lab : capitalisation des démarches engagées, participation au Réseau national des Living Labs

39 Partenariats d'études et de recherche



L'Agence s'attache à faire vivre les liens avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'appréhender les sujets et les méthodes de recherche, novateurs ou innovants sur les enjeux actuels et futurs de la ville et du territoire. C'est pourquoi en 2025-2026 l'Agence poursuivra son implication dans différents projets de recherche, notamment sur les thématiques de transitions.

- Relations partenariales avec les laboratoires, les chercheurs et les acteurs académiques
- Participation et contribution à la recherche : POPSU Transitions (alimentation, jeunesse et mobilités) ; projets EMISSET et OPERET sur l'élaboration d'un indicateur de santé écologique des territoires et son opérationnalisation dans les territoires ; projet ECRIN (groupe régional d'experts pour le Climat)



© ADULM

NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the title.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille



adu-lille-metropole.org



Membre des réseaux

